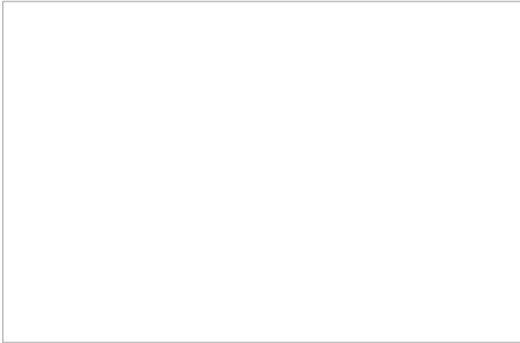


Nouvelle phase de rénovation urbaine à Rougemont

L'îlot Brossolette à Rougemont va connaître une importante transformation afin d'améliorer le cadre de vie des habitants.

Le 10 novembre dernier, les locataires de CDC Habitat ont assisté à la présentation d'une partie du nouveau projet de renouvellement urbain du quartier Rougemont, qui avait déjà fait l'objet d'échanges au printemps 2020.

Lors de cette réunion, la ville de Sevran, l'Etablissement Public Territoriale Terres d'Envol et le bailleur CDC Habitat ont abordé le futur de l'îlot Brossolette.



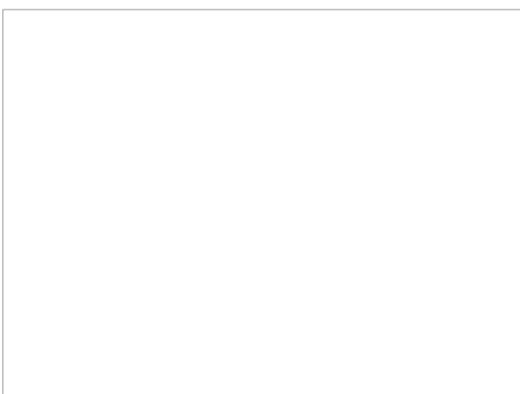
Le programme prévoit :

- la démolition partielle de la barre Brossolette (71 logements sont concernés)
- la création d'une place devant la médiathèque et la maison de quartier
- la transformation de 42 logements de type T2 de la barre Brossolette en T3 et T4 et la création d'un hall supplémentaire
- la construction d'une cinquantaine de logements

Relogement

Avant toute démolition, il faut reloger les familles des n°10/14 bd Brossolette, n°1/3 place du 11 novembre et n°14/16 de la résidence Delacroix.

C'est le cabinet Citémétrie qui a été missionné pour les accompagner jusqu'en 2023. Trois propositions de relogement pourront être faites aux habitants.



Nouveaux aménagements

Après les démolitions et au cours de l'année 2025, une grande place sera créée sur l'espace ainsi libéré face à la médiathèque et la maison de quartier.

Puis dès 2026, débutera la construction deux nouvelles résidences de logements ; une près du 1 allée Gauguin (le long de l'avenue Kennedy) et l'autre à l'angle de la rue Pierre Brossolette et de la place du 11 novembre 1918. Sur cette deuxième résidence, CDC Habitat ambitionne la création d'un tiers-lieu au rez-de-chaussée.

Donnant sur la future place, ce tiers-lieu sera l'occasion d'accueillir des activités adaptées aux besoins du quartier (économiques, associatives, médicales ou paramédicales). La programmation sera à définir avec les

acteurs du quartier.

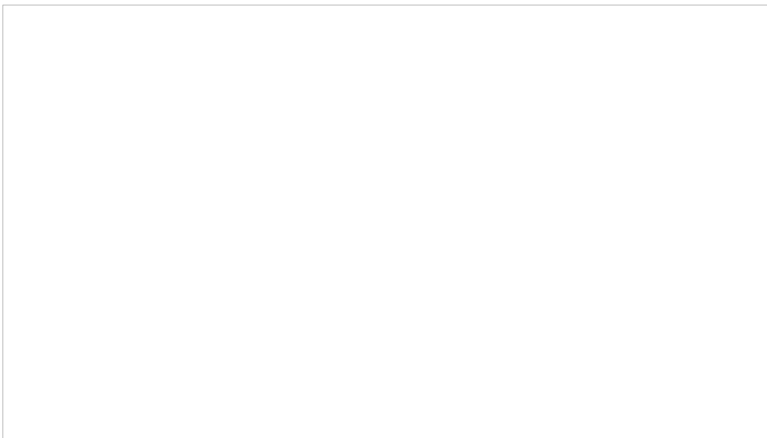
Une réhabilitation à l'échelle du quartier

D'autres projets font partie du nouveau programme de rénovation urbaine à Rougemont. En effet, sur un montant global prévisionnel de 54 millions d'euros, le quartier va poursuivre son désenclavement engagé depuis l'ANRU 1 entre 2007 et 2010. Le centre commercial Brossolette sera notamment restructuré. Les pouvoirs publics et le bailleur social Logirep travaillent activement sur un réaménagement ambitieux de l'îlot Charcot. Ce projet sera soumis à la validation d'un prochain comité d'engagement de l'ANRU pour l'obtention de subvention.

La ville et l'EPT Paris Terres d'envol reviendront ultérieurement vers les habitants de Rougemont pour échanger avec eux sur l'ensemble du programme de rénovation urbaine de leur quartier.



Calendrier



rgba(255,255,255,1)

Vidéo de présentation du projet urbain pour la résidence Rougemont 1

rgba(255,255,255,1)
Publié le 23 novembre 2021